



Conseil de sécurité

UN LIBRARY

Distr.
GENERALE

AUG 2 1980

S/14116
20 août 1980
FRANCAIS

UN/SA COLLECTION

ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

1. Le Président de la Commission du Conseil de sécurité créée en application de la résolution 446 (1979) pour étudier la situation concernant les colonies dans les territoires arabes occupés depuis 1967, y compris Jérusalem, m'a informé, au nom de la Commission, que conformément à la décision du Conseil de sécurité de conserver sa composition initiale, celle-ci a repris ses travaux. Il sera néanmoins difficile à la Commission de faire rapport au Conseil avant le 1er septembre 1980 ainsi qu'elle en avait été priée aux termes du paragraphe 9 de la résolution 465 (1980). En conséquence, le Président de la Commission a demandé que la date limite de présentation de son rapport soit reportée au 25 novembre 1980.

2. Suite à des consultations officieuses sur la question, il est apparu qu'aucun membre du Conseil de sécurité n'a d'objection à faire à la demande de la Commission, ce dont son Président a été informé.
